



ATTESTATION DE CERTIFICATION *

N°317

Le Comité de Certification de l'Institut de Certification des Professionnels de la Formation et de la Prestation de Service Intellectuel atteste que :

The Accreditation Committee of ICPF & PSI certifies that:

Jean-Noël FALGA

satisfait aux exigences de certification et aux règles de l'ICPF & PSI, pour les activités suivantes :

fulfils the requirements of the certification and ICPF & PSI rules for the following activities:

Niveau	Fonction	Secteur
Expert	Auditeur	Qualité, Sécurité et Environnement et SST
Expert	Consultant formateur	HQSE, Gestion d'entreprise et communication
Expert	Mentor	HQSE, Gestion d'entreprise et communication

La certification obtenue est reconnue par le CNEFOP comme satisfaisant au Décret du 30 Juin 2015.

Cette attestation de certification est valable pour une période de trois ans, suite à la date d'obtention, sous réserve de la conformité de la mise à jour du plan qualité.

This accreditation certificate is valid for a period of three years following the granting date, subject to the conformity of the update of the quality plan.

* La validité de ce certificat est vérifiable sur le site internet www.certif-icpf.org, rubrique « Retrouver un certifié »

Date de prise d'effet / *granting date* : **23/08/2015**

Date de fin de validité / *expiry date* : **23/08/2018**

Le Président de l'ICPF & PSI,
The ICPF & PSI President,
François GALINOU